



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni le 18 février 2021 à 18h00, Espace Benoîte Groult à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice :	52
Présents :	43
Votants :	51
Secrétaire de séance :	Jacques JULOUX

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Denis BARGUIL, Martine PRIMA
BAYE :	-
CLOHARS-CARNOËT :	Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARCH :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Jacques LE DOZE
QUERRIEN :	Stéphane CADOU, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Michel FORGET, Pascale DOUINEAU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Pascal BOZEC (BAYE), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Christelle FENEON (MOELAN), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Aude MARSILLE (RIEC), Gilles GENTIL (RIEC), Florence PENCHE (RIEC), Jean-François LE MAT (SCAER)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Christelle FENEON (MOELAN) a donné pouvoir à Gwenaël HERROUET (MOELAN)
 Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
 Gilles GENTIL (RIEC) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
 Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Robert RAOUL (SCAER)

DCC2021-017

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES

10- MOBILITES

Évolution du service Véloc'Q, mise à jour des conditions générales de location et des modalités de la « prime VAE » (annexe)

Dans le cadre de son Schéma Directeur Cyclable intercommunal, Quimperlé Communauté œuvre en faveur du développement de la pratique du vélo, et en particulier du Vélo à Assistance Électrique (VAE), plus adapté aux déplacements quotidiens sur le territoire.

Deux services à destination des habitants connaissent un franc succès depuis leur mise en place en 2019. Un bilan a été présenté en commission aménagement du 3 décembre 2020 (voir présentation en annexe) et il conclut à la nécessité d'apporter quelques adaptations pour continuer à satisfaire le plus grand nombre d'usagers tout en tenant compte des contraintes budgétaires.

Le service Véloc'Q (locations de longue durée) dispose d'une flotte de 40 VAE et a permis jusqu'ici à 92 personnes de tester ce mode de déplacement. Une liste d'attente de 80 personnes en moyenne subsiste, avec un délai avant d'accéder à la location pouvant s'étendre jusqu'à 6 mois.

Pour augmenter la rotation des vélos et donc permettre à un plus grand nombre d'habitants de tester un VAE, il est proposé :

- De réduire la durée maximale de location à 3 mois (contre 6 aujourd'hui), suffisant pour tester avec un acte d'achat ;
- De renforcer la flotte avec 10 vélos supplémentaires pour un coût estimé à 15 000€HT.

L'aide à l'achat a permis d'accompagner plus de 900 habitants depuis 2019 pour un montant total de 230 000€ versés, bien au-delà des projections au lancement du service, et les perspectives restent importantes dans les mois à venir. Afin de garantir la satisfaction d'un maximum de demandes en conservant une enveloppe budgétaire acceptable et sur avis de la commission aménagement, il est proposé :

- D'abaisser le plafond de la prime à l'achat à 150€ (contre 250€ aujourd'hui) avec maintien du taux à 25%.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la mise à jour des conditions générales de location du service Véloc'Q, telles que proposées.
- APPROUVER le nouveau plafond de la prime d'achat d'un VAE à 150€.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la mise à jour des conditions générales de location du service Véloc'Q, telles que proposées.
- APPROUVE le nouveau plafond de la prime d'achat d'un VAE à 150€.

ADOPTÉ par :

49 voix POUR

1 ABSTENTION

MELLAC : Christophe LESCOAT

1 voix CONTRE

QUIMPERLE : Eric SAINTILAN

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC